



## HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 13 novembre 2014

Étaient présents : Mr CLAUDEL Hubert, Maire, Mr Mmes Mr VALDENAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, adjoints, Mrs et Mmes ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel, conseillers délégués aux adjoints, Mmes GALLET Aurore, PEREAUX Laurence, conseillères municipales.

Absents : Melle LACHERY Charlotte, Mr TOTTOLI Denis.

Mme GALLET Aurore a été nommée secrétaire de séance.

Après un mot d'accueil, le maire fait part au conseil municipal qu'il n'y a pas eu de naissance, ni de mariage depuis le dernier conseil le 8 octobre dernier.

Il informe le conseil municipal du décès :

\* de Joseph BRESSON de Melisey le 1er novembre dernier. Papa de Martine, la secrétaire de mairie et grand père de Marie, qui a travaillé dans notre commune. Il renouvelle ses sincères condoléances et amitiés à la famille.

\* de Marie dit Paulette THOMASSIN née JEANROY, décédée le 12 novembre 2014, habitante de Haut du Them qui était en maison de retraite.

2014/11/226 : Presbytère : Consultation pour marché public de maîtrise d'oeuvre :  
Le conseil municipal autorise le maire à engager la procédure de passation de marché public pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du presbytère soit la réalisation de 2 studios adaptés aux personnes à mobilité réduite au rez de chaussée, un appartement F4 au 1er étage, un appartement dans les combles et aménagement des abords.

2014/11/227 : Avenant 1 à la convention de participation financière pour les frais de scolarité - Ecole de Servance :

Le conseil municipal accepte la participation financière de 250 € par élève pour l'année scolaire 2014/2015 identique à celle de 2013/2014, et autorise le Maire à signer l'avenant à la convention.

2014/11/228 : Participation aux frais des nouvelles activités périscolaires :

Le conseil municipal accepte de participer aux frais des nouvelles activités périscolaires de 3 676 € pour 23 enfants scolarisés suivant le coût réel des Francas et des mises à dispositions nécessaires.

2014/11/229 : Rapport sur l'eau 2013 :

Le conseil municipal approuve le rapport sur l'eau 2013 établi par le SHVO (Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de l'Ognon).

2014/11/230 : Convention déneigement avec l'OPH :

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention à compter du 15 décembre 2014 avec l'OPH pour le déneigement et le salage du parking des abords des logements rue de la Curtenay.

2014/11/231 : Assiette et destination des coupes 2015 :

Le conseil municipal,

- approuve l'assiette et la destination des coupes 2014/2015 dans la forêt communale de Haut du Them - Château Lambert dans la parcelle 1,
- décide de vendre sur pied, en bloc par les soins de l'ONF les produits de la parcelle 1 ( résineux, hêtres et divers feuillus).
- décide de vendre de gré à gré les produits de faible valeur des parcelles 1 à 15.

2014/11/232 : Indemnité de la receveuse municipale :

Le conseil municipal décide d'allouer une indemnité au taux de 100 % par an et celle pour la confection de documents budgétaires à Mme DEMANGE Chantal, receveuse municipale.

2014/11/233 et 234 : Contrats d'accroissement saisonnier pour le recensement de la population :

Le conseil municipal décide de réaliser 2 contrats d'accroissement d'activité saisonnier - agents recenseurs - du 1er janvier au 14 février 2015 à hauteur de 9h hebdomadaires.

Questions diverses :

Compte rendu du conseil communautaire du 30 octobre 2014 à Echromagny.

Point sur la vente des brioches de l'ADAPEI.

Commémoration de la libération de Haut du Them le 23 novembre 2014 : Le maire compte sur la présence importante de la population et la remercie par avance.

Vu pour être affiché le 20 novembre 2014 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 25 novembre 2014

Le Maire. Hubert Claudel

